

CHARTRE DE FAIR-PLAY ARBITRE

En tant qu'arbitre de l'AVF, membre du FC....., je m'engage, sur l'honneur, à sauvegarder activement l'idéal sportif et à :

- ⇒ Respecter les joueurs, dans toutes les situations, quel que soit leur statut ou nationalité
- ⇒ Collaborer en harmonie avec les arbitres-assistants, les juges de touche de club, même en sachant qu'ils peuvent se tromper
- ⇒ Respecter mes collègues, quelle que soit la catégorie dans laquelle ils évoluent, de la même manière que je le fais pour les équipes
- ⇒ Etre partenaire des entraîneurs et dirigeants qui sont comme nous sur un terrain pour leur plaisir et qui se dévouent par idéal
- ⇒ Maîtriser mes réactions intempestives, devant toujours garder mon calme
- ⇒ Respecter le matériel et les installations mis à disposition
- ⇒ Mettre tout en œuvre pour que le shake-hand soit appliqué au début et à la fin de chaque match, et ceci quel que soit le déroulement et le résultat de ce dernier
- ⇒ Protéger les joueurs des agressions verbales et/ou physiques en appliquant avec conscience et impartialité les lois du jeu et les directives
- ⇒ Protéger, dans le cadre de mes compétences, de la même manière, de toute agression, toute personne présente sur le lieu du match
- ⇒ Etre le représentant de cette charte devant toutes les personnes gravitant autour d'un terrain de football
- ⇒ Respecter et appliquer avec sérieux tous les devoirs liés à ma fonction
- ⇒ Etant personne de confiance de l'Association valaisanne de football, je m'engage à rapporter avec objectivité, impartialité, tous les faits, contraires à l'esprit du jeu, sanctionnés durant la partie ou constatés avant et après le match

Si, malgré mon engagement sur l'honneur, un manquement devait être constaté par la Commission des Arbitres (subordonnée au Comité Central) dont je dépends, j'assure que tout sera mis en œuvre de ma part, pour faire preuve d'éducation, de civilité et d'honnêteté.

Arbitre n°

Signature de l'arbitre
